

COMPTE-RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AOÛT 2018

L'an deux mille dix-huit, le six août, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à 20h00.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
Approbation du procès-verbal du 27 juin 2018 <i>18 présents, 9 absents, 2 procurations, 20 votants</i>	Procès-verbal approuvé à 15 VOIX POUR et 5 ABSTENSIIONS
Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Bavilliers Annule et remplace la délibération du 15 février 2018 <i>18 présents, 9 absents, 2 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 20 VOIX POUR

Bavilliers le 7 août 2018

Le Maire,
Eric KOEBERLÉ

